

Le p'tit bréautais



N°5 Septembre 2015

Le p'tit mot du maire : L'inauguration de la place restera un temps fort de ce mandat; Nous devons maintenant nous l'approprier, changer nos habitudes et la respecter. Je suis persuadé que les différents aménagements contribueront à en améliorer encore la convivialité. Soyons fiers de notre nouveau centre bourg. Ph. Périer

Bréauté au quotidien

* Infos travaux



Salle Ph. Anquetil

Le fronton endommagé par des tirs de ballon a été réparé en urgence par M Auber, afin d'avoir une façade présentable pour recevoir éventuellement toutes les personnes présentes à l'inauguration de la place.

La gare

La place de retournement des cars et des voitures est à présent terminée et en service. Le parking de 60 places sera opérationnel fin octobre. La route du Petit Pont a été mise en voie sans issue, à la grande satisfaction des riverains. Tous les usagers de la gare doivent maintenant emprunter les deux ronds points. Un dernier parking va voir le jour à coté de la crèche, il sera livré avant fin 2015. Les travaux à la gare seront terminés.



La crèche

Elle a ouvert ses portes le 1er septembre pour 14 petits (20 à partir de février). Son sous-sol accueillera très prochainement des bureaux.

L'église

L'ancienne chaudière (plus de 40 ans) a été remplacée par un chauffage électrique pour le confort des usagers. La cuve qui était enterrée sous la place a donc disparu et l'ancienne chaufferie a laissé place à des toilettes publiques ouvertes à tous de 8h à 16h30.

L'arrêt des cars

Il a été repeint pour la nouvelle rentrée.

Le nouveau monument aux Morts

Le nouveau monument aux Morts est installé à l'arrière de l'église et il a été inauguré par la municipalité et les anciens combattants le 4 octobre en même temps que la nouvelle place André et Jean Suchetet.

* Infos utiles

Une boîte aux lettres (BAL) a pris place à coté du nouveau panneau d'affichage à la gare et celle située devant la mairie a été installée à un endroit stratégique pour le plus grand confort de tous.

Les associations peuvent transmettre leurs affiches (A4 maxi) en mairie afin qu'elles soient insérées dans les différents panneaux d'affichage du village (mairie, gare et maintenant salle Ph. Anquetil). De plus, si des informations sont à mettre dans le prochain "p'tit bréautais" et/ou sur le site internet de la commune : www.commune-de-breaute.e-monsite.com faites nous les parvenir (à l'attention de M Barthélemy ou de Mme Claereboudt) directement en mairie.

Attention, le "p'tit bréautais" n°6 ne paraîtra qu'en avril puisqu'en décembre vous recevrez le bulletin municipal.

Pour la sécurité de tous, l'éclairage public a repris .




12 places en zone bleue ont vu le jour pour vous permettre d'accéder facilement à l'ensemble des commerçants. Cette zone est limitée à 1h30 de 9h à 17h30. N'oubliez pas de mettre vos disques !



Notre agence postale communale installée au sein même de la mairie, ouvrira ses portes fin octobre. La poste ainsi que le secrétariat de mairie seront ouverts au public :

- | | | |
|-------------------------|-----------------------------|--|
| - le lundi de 13h à 16h | - le mercredi de 9h à 11h30 | - le vendredi de 14h à 18h |
| - le mardi de 14h à 18h | - le jeudi de 9h à 11h30 | - le samedi (uniquement la poste) de 10h à 12h |

Attention : Le  rue Jean Baptiste Delambre est désormais un peu plus haut dans la rue, et celui rue Pierre de Coubertin (entre la boucherie et la boulangerie) a disparu pour laisser place à une priorité à droite! L'ensemble de la place est en zone 30 et toutes les intersections sont en priorité à droite.

Les colis de Noël :

La commission en charge des associations et du colis des anciens s'est réunie à maintes reprises pour statuer sur le devenir de cette tradition. La baisse des dotations de l'état nous oblige à réviser la majorité des postes de notre budget "fonctionnement" et plusieurs hypothèses ont été envisagées :

- Diminuer la consistance du colis.
- Supprimer purement et simplement les colis comme d'autres communes l'ont déjà fait.
- Donner ces colis uniquement à ceux qui le demandent.

Le Conseil municipal du 1er septembre dernier a choisi à la majorité, la formule suivante : Seules les personnes nées en 1945 et avant cette date bénéficieront du colis de Noël ; elles recevront un courrier personnalisé et pourront éventuellement nous informer par retour de leur volonté de ne pas accepter ce cadeau (nous répondons ainsi à des souhaits exprimés l'an dernier).

Certaines décisions ne sont pas faciles à prendre mais nous sommes persuadés que vous comprendrez le choix que nous avons fait. La municipalité.



A l'approche de l'hiver, il est temps de faire ramoner sa cheminée et d'entretenir son chauffage. Le moyen notamment d'éviter les feux de cheminée et les intoxications. Un entretien est nécessaire et réglementé en cas de sinistre pour les assurances. Quand il est régulier, il permet également de faire des économies tout au long de l'année.

De plus, depuis le 8 mars, tout lieu d'habitation (appartement, maison) doit être équipé d'au minimum un détecteur de fumée normalisé.



Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 3 novembre à 20h00.

* Bien vivre à Bréauté

Le département nous a transmis ses résultats concernant la vitesse et le nombre de véhicules dans Bréauté. Au niveau du bourg, il n'y a pas d'exagération, la vitesse est plutôt bien respectée. A propos de la fréquence de passage sur la D910, le département n'est pas contre une étude pour la mise en place de feux tricolores. De plus, la commission de sécurité du département travaille sur l'implantation d'un carrefour au niveau du Hertelay. Et il ne faudra pas oublier de traiter l'intersection entre la D910 et la zone d'activité des sapins puisque c'est actuellement le gros point noir en terme de sécurité (3 accidents en 5 semaines !)



La commission "fêtes et cérémonies" a toujours besoin de vos briques de lait (vidées et rincées s'il vous plaît), merci d'avance !



Nous sommes dans une zone rurale avec ses atouts et ses inconvénients. Actuellement nous entrons dans une période de récolte, et nos agriculteurs doivent quelques fois (car ils n'ont pas le choix) bloquer pour plusieurs minutes la route ou la salir. Soyons respectueux de leur travail, et prenons notre mal en patience. Néanmoins, ils se doivent aussi de signaler en amont et de nettoyer lorsqu'ils ont terminé.



Nous vous rappelons que les repas sont décomptés à partir du deuxième jour consécutif d'absence. Toutefois, l'absence de la 1ère journée sera décomptée uniquement en cas de force majeure (rendez-vous médical, décès d'un proche) sous réserve d'avertir le secrétariat de la mairie 4 jours avant en apportant un justificatif. Merci de ne pas oublier d'avertir les secrétaires de mairie en plus des enseignants pour toutes absences. Concernant la facturation, si vous avez des réclamations, elles devront être faites dans un délai de deux mois maximum, aucune réclamation ne pourrait être acceptée.

Bréauté : un village plein de vie !

Vide grenier de la JSB et des anciens combattants

Le 16 août dernier, le vide grenier organisé comme tous les ans par la JSB et les anciens combattants a connu un franc succès !



La rentrée des classes !



Le 1er septembre, 102 enfants répartis en 4 classes, ont repris le chemin de l'école Henri Blanc ! Suite au départ de Melle Loevenbruck, M Laco a pris, pour sa dernière année, la direction de l'école. De plus, une nouvelle institutrice Melle Grieu est venue compléter l'équipe enseignante. Nous leur souhaitons à tous, une très bonne année scolaire !

Le 1er septembre, les enfants ont aussi repris les activités périscolaires, encadrées cette année par la MJC de Bolbec et toujours totalement gratuites ! Le théâtre, le chant, le scrapbooking, et l'enseignement des techniques audiovisuelles sont venus s'ajouter aux cours de cuisine, secourisme... pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont jusqu'aux vacances d'octobre pour tester toutes les activités et faire ensuite leurs choix.



La rentrée de Notre Dame



L'école Notre Dame a elle aussi fait sa rentrée le 1er septembre avec ses 168 élèves ; nous leur souhaitons une bonne reprise.

Les 30 ans de la Quintefeuille



Les 30 ans de la Quintefeuille ont été fêtés le 5 septembre à la salle Philippe Anquetil. La présidente a mis en exergue le rôle du bénévolat qui est la clé de la réussite d'une association : « La motivation de chacun dans la vie associative trouve son expression dans la participation aux activités afin de favoriser l'épanouissement de tous. » Tous ont apprécié le buffet partagé en toute amitié et acheté chez les commerçants du village.

Journée d'accueil des U11

La Jeunesse Sportive de Bréauté a été choisie par le District Maritime de Football pour l'organisation de la journée d'accueil U11. Environ quatre-vingts joueurs répartis en huit équipes, accompagnés de parents et de dirigeants, étaient présents.



L'Association de Parents d'Elèves Henri Blanc

L'APE compte cette année 13 membres, " c'est bien mais c'est peu, d'autant plus que certains y sont pour la dernière année car leurs enfants arrivent en fin de cycle primaire." Nous avons pleins d'idées mais nous manquons de bras ! " s'exclame Mme Renaud , la présidente. Quatre dates sont prévues cette année et pourquoi pas une nouvelle kermesse s'ils sont suffisamment nombreux! Alors si vous avez un peu de temps libre à offrir pour le bien être des enfants (rappelons que les bénéfices de l'association permettent de participer aux voyages, d'acheter du matériel...), l'APE vous attend ! (vous pouvez prendre contact directement avec Mme Renaud)

L'inauguration des travaux du centre bourg et du nouveau monument aux Morts



Dimanche matin, l'ensemble du conseil était heureux d'inaugurer cette nouvelle place avec vous tous ! M Perier nous a offert un beau discours ainsi que M Dodelin. Ce dernier tout ému, a quant à lui, coupé le ruban afin d'inaugurer le nouveau monument aux Morts. Suite à cela, un verre de l'amitié, servi par les adolescents du village, a été offert aux 300 personnes présentes. Nous reviendrons plus longuement sur notre place dans le bulletin municipal de fin d'année.



Bréauté: dates à retenir

Loto JSB

Le grand loto de la JSB aura lieu **le samedi 10 octobre**, salle Ph. Anquetil.

Loto de l'APE Henri Blanc

L'APE organise un loto le **dimanche 8 novembre** à 13h30 salle Ph. Anquetil.

Cérémonie du 11 novembre

Les anciens combattants et les membres du conseil municipal vous attendent le **11 novembre** prochain pour commémorer cette date importante pour la France et pour notre histoire, à 11h00 au monument aux morts.

Journée découverte des micro-entreprises

Venez découvrir les micro-entreprises et animateurs de réunion à domicile, **le dimanche 22 novembre** de 10h à 18h salle Ph. Anquetil (entrée gratuite).

Le téléthon à Bréauté

Comme tous les ans, diverses activités auront lieu les **5 et 6 décembre** prochain dans notre village, pour participer au Téléthon. L'équipe municipale vendra des crêpes le dimanche matin sous la hâlette pour la bonne cause.

Elections régionales

Les prochaines élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre**. Le bureau de vote (à la mairie) sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Noël à Bréauté



Les **19 et 20 décembre** prochain, un grand marché de Noël (en extérieur et gratuit pour les visiteurs) prendra place en plein cœur du village (Place Suchetet). Saucissons, crêpes, vin chaud, miel, fromage... De nombreuses animations vont être mises en place et plein de surprises attendent les petits et les grands. Le champion de France de Kun Fu viendra nous faire une démonstration, un Minion et une Minnie se promèneront parmi nous tout au long de ce week-end, et bien sûr, la JSB a invité le Père Noël qui sera présent pour offrir un tour en calèche gratuitement aux enfants ! Mais stop... je n'en dirai pas plus !

Il reste encore quelques places de disponibles, si vous souhaitez vous inscrire pour exposer veuillez contacter Claire Claereboudt au 06.63.91.21.42 ou par mail claire.claereboudt@bbox.fr.